



Comité  
Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)  
des Seigneuries



HIVER 2017

# LE HÉRAUT





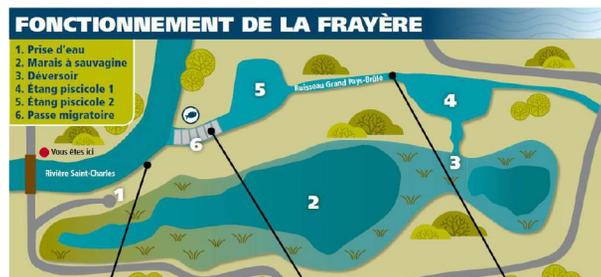
# À LA UNE!

## Frayère Saint-Charles

Nous sommes heureux de vous annoncer que les gros travaux pour restaurer la frayère Saint-Charles à Varennes sont complétés. Les étangs piscicoles ont retrouvé leurs fonctionnalités, les seuils de la passe migratoire sont solides et la rive gauche de la rivière est stabilisée. Présentement, un panneau d'interprétation est en préparation. Il expliquera aux passants le fonctionnement de la frayère et les travaux réalisés.

Afin de finaliser l'aménagement, ce printemps, des plantes indigènes seront semencées et plantées. Des espèces telles que le Saule de l'intérieur, le Cornouiller stolonifère et le Physocarbe à feuille d'obier seront choisies, car elles ont les caractéristiques idéales pour stabiliser les rives : leur système racinaire est très développé, elles tolèrent bien les inondations et elles résistent aux forces d'érosion et d'arrachement. Ce sont d'ailleurs des espèces que l'on retrouve naturellement le long du Saint-Laurent dans notre région.

Ce projet n'aurait pas pu avoir lieu sans l'excellente collaboration de la Ville de Varennes et la participation financière du ministère Pêches et Océans Canada via son *Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives*



VARENNES



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada



Héraut : Officier d'armes chargé de porter des messages importants.

### Réalisation:

Ophélie Drevet (Rédaction, photos et mise en page)

### Révision:

Sophie Lemire et Marjolaine Rodier-Sylvestre

**Courriel:** seigneuries@zipseigneuries.com

**Téléphone:** (450) 713-0887

**Adresse:** 1095, Notre-Dame, C.P. 353, Saint-Sulpice (Qc), J5W 4L9

## SOMMAIRE

Introduction

3

À L'action!

4

Faits divers

5

Sensibilisation

6

Participation et réalisations

7

Adhésion

8



© TCR HSLGM

# INTRODUCTION

## Mot du président

Alors que se termine notre année financière, le contact avec les municipalités par la rencontre des élus et des hauts fonctionnaires des villes de notre territoire devient l'activité structurante de cet hiver 2017.

Les villes de notre territoire : Repentigny, Varennes, Lavaltrie, Verchères, Contrecoeur, Lanoraie et Saint-Sulpice ont un accès direct au fleuve Saint-Laurent et sont composées de soixante-dix îles et îlots. Les plus grandes sont à vocation agricole comme l'île Ste-Thérèse à Varennes, l'île Bouchard à St-Sulpice ou encore l'île Marie à Verchères. D'autres îles sont utilisées à titre d'aire de conservation comme l'archipel des îles de Contrecoeur.

Une des préoccupations communes à toutes ces villes est la qualité de l'eau. En effet, la plupart puisent l'eau potable dans le fleuve pour elles, mais aussi pour certaines villes voisines. Par exemple, à Varennes, la Régie Inter municipale de l'Eau Potable (RIEP) fournit également Sainte-Julie et Saint-Amable. Après traitement, les eaux usées se retrouvent aussi dans fleuve.

Dans un autre domaine, les usages récréotouristiques sont en demande partout sur le territoire et les commerces reliés à ces activités font de bonnes affaires. En effet, les chasseurs et les pêcheurs s'en donnent à cœur joie en toutes saisons incluant la pêche blanche en hiver tandis que les plaisanciers sillonnent les chenaux navigables. Cet achalandage entraîne certaines problématiques. Les aires de mise à l'eau peinent à satisfaire à la demande et l'enjeu des tarifs d'utilisation des stationnements et des rampes de mise à l'eau (résident-non-résident) est présent partout. Aussi, le remplissage de certains chenaux et des aires de mise à l'eau est problématique à plusieurs endroits. Des projets de dragages voient le jour avec toutes les contraintes environnementales et financières en cause pour ce genre d'activité.

Du côté commercial, les usages du fleuve et de ses rives sont en croissance avec une augmentation constante du trafic maritime. À titre d'exemple, en 2015 la capacité du port de Montréal à recevoir des conteneurs est passée de 1,6M à 2,1M soit un surcroît de 26%. Cette croissance s'exprime, entre autres, par l'accroissement du nombre et de la taille des bateaux qui sillonnent le couloir fluvial. Les impacts de l'augmentation du trafic de fort tonnage dans ce couloir ne sont compensés par aucune mesure de mitigation. Le projet d'agrandissement du port de Montréal à Contrecoeur et du pôle logistique adjacent posent des défis additionnels. Une coordination s'impose.

Finalement, un post mortem est à faire suite à cette tournée. Cela devrait nous permettre de revoir le plan d'action et les projets à prioriser. Des décisions seront à prendre. Voilà un travail structurant qui mettra en lumière les défis à relever pour quelques années à venir. À suivre...



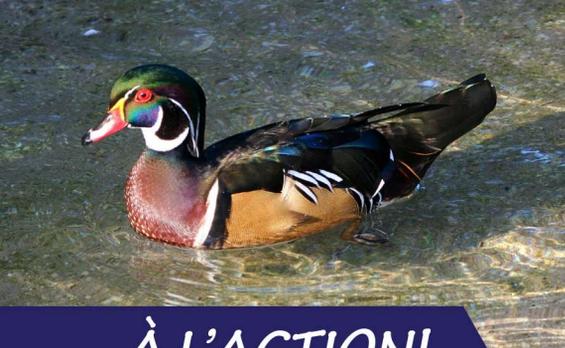
Jacques Durocher

## Une nouvelle venue



Le Comité ZIP accueille une nouvelle employée pour les deux prochains mois. En effet, les nombreux projets de cette année et le développement de la table de concertation régionale Haut-Saint-Laurent - Grand Montréal (TCR HSLGM) demandent une aide supplémentaire afin de les mener tous de front.

Karolann Trépanier, titulaire d'un baccalauréat en biologie de l'UQTR et d'une maîtrise en gestion de l'environnement de l'université de Sherbrooke, s'occupera principalement des dossiers en lien avec la TCR. Parallèlement, elle participera à la mise à jour du Plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE) et aux activités de sensibilisation de cet hiver.



© S. Roy-Plante

## À L'ACTION!

# Sensibilisation des utilisateurs de la ZICO\* de Contrecoeur

La ZICO de la Réserve-nationale-de-faune-des-îles-de-Contrecoeur accueille une grande diversité d'oiseaux en raison de la richesse de ses milieux naturels qui offrent des habitats favorables à leur nidification ainsi qu'à leur alimentation. Cependant, parmi les principaux enjeux de conservation qui affectent les populations d'oiseaux dans la ZICO se trouvent le dérangement engendré par les activités humaines sur le territoire et par la perte et la dégradation de leurs habitats.

En effet, malgré l'interdiction d'accès sur les îles, plusieurs activités entraînent des impacts importants sur les habitats utilisés par les oiseaux : arrachage des herbiers aquatiques, érosion, dispersion d'espèces exotiques envahissantes, circulation dans les milieux fragiles, etc. La diffusion des connaissances amenant le changement des pratiques est donc un aspect important sur lequel nous souhaitons travailler.

Des outils de sensibilisation ont été développés à l'intention des utilisateurs de la ZICO. Ces outils présentent les principaux impacts négatifs des activités humaines sur les oiseaux et leurs habitats naturels. Ils mettent de l'avant les bonnes habitudes à adopter afin d'aider au maintien des habitats importants pour la faune aviaire. Pour les visualiser, visiter la page : [www.zipseigneuries.com/zico-de-contrecoeur/](http://www.zipseigneuries.com/zico-de-contrecoeur/)

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du programme *Je viens en aide aux oiseaux de ma ZICO* issu du partenariat entre Nature Québec, Nature Canada et le gouvernement du Canada. La ville de Contrecoeur et ArcelorMittal ont aussi participé financièrement à la mise en place de ce projet. L'association chasse et pêche de Contrecoeur a, quant à elle, collaboré à la réalisation des outils. Merci à tous pour leur soutien.

\*ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux



## Saviez-vous que ...

### Le roseau commun : un envahisseur tenace

Le roseau commun, ou phragmite, est une plante extrêmement envahissante qui entraîne beaucoup d'impact sur les milieux touchés.

En effet, l'envahissement des milieux par cette plante entraîne une modification des habitats bouleversant la santé des écosystèmes. La diversité de faune et flore diminue après l'installation du phragmite et l'érosion des rives est accentuée.

Apprendre à reconnaître cette plante est la première étape pour contrôler cette plante.

- Graminée de grande taille, elle peut atteindre 5 mètres
- Tige unique dressée qui est produite à chaque printemps et qui reste érigée en hiver
- Feuilles vertes, longues et planes se terminant en pointe effilée ayant une touffe de poils à la base
- Fleur sous forme du plumeau. D'abord de couleur pourpre, elle devient brun foncé à maturité.
- Forme des colonies monospécifiques très denses
- Habitats de préférence : Milieux humides (marais) et bords de route (canaux de drainage)

Plusieurs actions peuvent aider à réduire la propagation du phragmite :

- Ne pas planter de roseau commun
- Ne pas laisser de sol à nu
- Ne pas utiliser de terre provenant d'habitats avec présence de phragmites
- Créer de l'ombrage : planter des arbres et des arbustes pour empêcher la germination des graines



## FAITS DIVERS

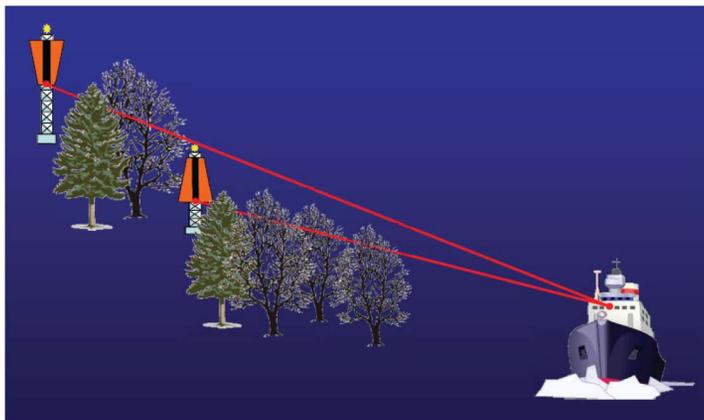
### Structures maritimes

Tous les amateurs d'Astérix ont entendu parler du phare d'Alexandrie. Déjà à cette époque, les aides à la navigation existaient, et ce légendaire phare guida les marins vers le port d'Alexandrie durant 17 siècles (jusqu'en 1303). Au fil du temps, plusieurs types d'aides à la navigation ont été créés et mis en place.

À peu près tout le monde est familier avec les types d'aides à la navigation les plus courants, tel les phares et les bouées, même si la plupart savent simplement qu'elles indiquent un chemin à suivre, sans plus. Il y a par contre, sur le territoire de la ZIP des Seigneuries, plusieurs structures remarquables dont l'usage est beaucoup plus obscur pour le commun des mortels, ce sont les alignements.

Ces structures viennent par paire et se retrouvent généralement en berge, mais elles peuvent être assez loin de la rive pour qu'on ignore leur usage maritime. Sur notre territoire, elles peuvent atteindre une hauteur de 30 mètres et se retrouver jusqu'à 180 mètres du rivage.

Le principe de base est d'une belle simplicité, deux tours de hauteurs différentes sont placées à bonne distance l'une de l'autre, de façon à ce que la plus petite soit devant la seconde.



Dans la section d'un chenal où l'on veut suivre un alignement, on doit s'assurer de voir les marques trapézoïdales au sommet de chaque tour directement une au-dessus de l'autre. Si l'on voit la marque du bas à gauche de celle du haut, on doit se diriger vers la gauche, et si la marque du bas se trouve sur la droite de la marque du haut, il faut se diriger vers la droite. Bref, on doit se

diriger vers le côté où se trouve la marque du bas relativement à celle du haut. Les alignements sont généralement lumineux. Donc utiles de jour comme de nuit.

Les structures les plus récentes sont fonctionnelles et peu esthétiques. Elles ont des allures de pylônes. Toutefois, on trouve encore, en fonction sur notre territoire, quelques tours qui ont une apparence un peu plus maritime et sympathique. Par exemple, juste en face de Lavaltrie, sur l'île Hervieux, les deux structures qui rappellent de petits phares indiquent le centre du chenal des plaisanciers se trouvant vers le nord-est de celles-ci.

Ci-dessous: une reproduction du phare d'Alexandrie. Voilà du développement durable - un investissement dont la vie utile fut de 17 siècles, c'est quand même mieux que certains ponts "modernes"...



Crédit image: Par Prof. Hermann Thiersch (1874-1939), Domaine public, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=42458833>

Gilles Tanguay, NAVARK



© S. Miller/SSL



© C. Baltazar

## SENSIBILISATION

### *Plaisanciers : adopter les bonnes pratiques*

Les eaux du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires accueillent un grand nombre d'embarcations motorisées, de voiliers, de canots, de kayaks et divers loisirs nautiques dès que la température le permet. Cette cohabitation nécessite un certain code de conduite afin de contrer les désagréments et les accidents. Voici un petit rappel de quelques bonnes pratiques à adopter :

- Modérer la vitesse près des quais et des autres utilisateurs;
- Demeurer toujours prudent, courtois et respectueux envers ses voisins;
- Rester attentif et loin des bateaux de la voie maritime;
- Limiter le bruit que ce soit du moteur, des paroles ou de la radio;
- Annoncer par radio sa traversée de la voie maritime.

Un autre enjeu important à considérer par les utilisateurs des cours d'eau est la cohabitation avec la faune et la flore. En effet, les activités nautiques peuvent avoir des impacts, tels que la pollution, le dérangement ou encore l'érosion, sur la qualité des habitats et la santé des populations. Il faut donc réfléchir aux conséquences qu'ont nos actions sur l'environnement et adopter ces quelques pratiques pour diminuer les impacts négatifs :

- S'éloigner des rives et utiliser les endroits prévus pour les mises à l'eau;
- À moins de 100 mètres des rives, diminuer la vitesse à 10 km/h pour réduire l'effet des vagues;
- Éviter de circuler dans les herbiers, sans jamais y jeter l'ancre;
- Utiliser des produits de nettoyage écologiques et sans phosphate;
- Bien entretenir les moteurs pour minimiser les émissions rejetées dans l'air ou dans l'eau;
- Recycler et jeter vos ordures aux endroits prévus à cet effet;
- Limiter le bruit pour modérer le dérangement de la faune;
- Rincer votre embarcation ainsi que votre équipement à l'eau chaude et, si possible, se servir d'un jet d'eau à haute pression afin de freiner le transport d'espèces envahissantes d'un cours d'eau à l'autre.

En optant pour ces quelques gestes, tous ensemble, nous pourrons jouir dans le respect et l'amusement des joies de la navigation tout en contribuant à la préservation de la qualité de l'environnement de fleuve St-Laurent.

Pour en savoir davantage, consultez le site web de Transport Canada ([www.tc.gc.ca](http://www.tc.gc.ca)).

Karolann Trépanier





## PARTICIPATION

- RENCONTRE DES COORDONNATEURS DE J'ADOpte UN COURS D'EAU - 15 et 16 novembre 2016
- CONFÉRENCE DE PRESSE, Projet de restauration de la frayère Saint-Charles à Varennes, 26 novembre 2016
- ATELIER D'IDÉATION SUR LA GESTION DURABLE DES COURS D'EAU DE LA MRC L'ASSOMPTION - 14 déc 2016
- CONSEIL STRATÉGIQUE DE LA TCR - 20 octobre 2016, 2 février 2017
- CONFÉRENCE SUR LA GESTION DU CASTOR - 8 décembre 2016
- RENCONTRE DU PÔLE LOGISTIQUE DE CONTRECOEUR - 30 janvier 2017
- CONFÉRENCE DE PRESSE, Conservation de la nature Canada, 10 février 2017
- WEBINAIRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE SAINT-LAURENT - 14 février 2017
- COMITÉ ACCÈS À L'EAU, CONSERVATION ET QUALITÉ DE L'EAU DE LA TCR - nov et déc 2016, janv et fév 2017

## RÉALISATIONS

- RESTAURATION DE LA FRAYÈRE SAINT-CHARLES À VARENNES - Novembre et décembre 2016
- SUIVI DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU MARAIS DE LAVALTRIE - Novembre 2016
- VÉRIFICATION DE LA DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES - Décembre 2016
- SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES À ADOPTER DANS LA ZICO DE CONTRECOEUR - Hiver 2017
- FÉERIE D'HIVER À LAVALTRIE - 21 janvier 2017
- TOURNOI DE PÊCHE BLANCHE À CONTRECOEUR - 19 février 2017
- TOURNÉE DES ÉLUS - Janvier à avril 2017



Explication du projet ZICO à M. le Député Stéphane Bergeron



Kiosque lors de la Fête d'hiver à Lavaltrie



Initiation à la pêche blanche à Contrecoeur



Vérification de la ligne des hautes eaux avec un arpenteur-géomètre



Distribution des permis de pêche aux jeunes participants à pêche en herbe

# ADHÉSION

## Collectivité mobilisée pour le fleuve Saint-Laurent

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, les initiatives environnementales visant l'amélioration de la qualité de vie, l'exploitation responsable des ressources biologiques et l'harmonisation des processus biologiques et des activités humaines sur son territoire d'intervention.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent sont des projets de société auxquels vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire.

Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !

### Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme;
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial;
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

**Vous pouvez dès maintenant faire un don en ligne sur notre site Internet au :**

[www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com)

en cliquant sur l'icône «Faire un don».

Faire un don



### Formulaire d'adhésion

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Catégorie	Cotisation
<input type="radio"/> Individu	<b>10 \$</b>
<input type="radio"/> Organisme sans but lucratif	<b>25 \$</b>
<input type="radio"/> Petite entreprise* et municipalité	<b>30 \$</b>
<input type="radio"/> Grande entreprise	<b>75 \$</b>
<input type="radio"/> Cotisation :	<b>\$</b>
<input type="radio"/> Don :	<b>\$</b>

\* Entreprise de moins de 25 employés

\*\* Organisme de bienfaisance enregistré

Faites parvenir le formulaire d'inscription avec votre cotisation annuelle :

1095, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice (Québec) J5W 4L9

### À noter :



100% Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada